



Projet financé par
l'Union européenne

Projet de coopération technique sur la mobilité professionnelle circulaire



Opérateur de mise en
œuvre

THAMM II

TERMES DE RÉFÉRENCE

Mission d'expertise pour réaliser une étude d'analyse et de dimensionnement des besoins en compétences paramédicales en Tunisie et dans 5 pays européens

Cadre : coopération technique entre la Tunisie et l'Union européenne

Contractant : Représentation en Tunisie de l'Office français de l'immigration et de l'intégration (OFII, opérateur de mise en œuvre de THAMM OFII = commanditaire)

Type de contrat : contrat de prestation

Zone géographique d'intervention : Tunisie

Date limite de soumission des candidatures : **13 juin 2025** avant minuit

Pièces exigées : CV, offre technique, offre financière, copie récente du RNE ou autorisation de l'établissement employeur pour les universitaires

1



I - CONTEXTE

Intitulé du projet

Le projet de coopération technique dans le domaine de la mobilité professionnelle circulaire a été développé de manière conjointe par l'Agence nationale pour l'emploi et le travail indépendant (ANETI, Tunisie) et l'Office français de l'immigration et de l'intégration (OFII). Il est financé par le Fonds fiduciaire d'urgence de l'Union européenne en faveur de la stabilité et de la lutte contre les causes profondes de la migration en Afrique. La mise en œuvre est coordonnée par l'OFII dans le cadre de la phase II du programme régional THAMM (Pour une approche holistique de la gouvernance de la migration et de la mobilité de main d'œuvre en Afrique du Nord).

Présentation du projet THAMM OFII

L'intervention de l'OFII se concentre sur la Tunisie. L'objectif général est d'accroître la mobilité professionnelle circulaire entre la Tunisie et les Etats européens, la France en particulier. Ceci relève des axes 4 et 5 du programme THAMM. Le projet s'étend sur une période de 4 ans (jusqu'au 31 décembre 2025) et bénéficie d'une subvention de 6 M€.

La mobilité circulaire est entendue comme la possibilité pour une personne qui s'est engagée légalement dans un parcours migratoire d'envisager des périodes de sa vie en Europe et d'autres en Tunisie, sans caractère irréversible.

La mobilité circulaire doit bénéficier à toutes les parties prenantes :

- ❖ aux migrants : séjour légal, couverture sociale, droit à la formation, capacité d'épargne, possibilité d'une aide au retour ou à la réinstallation ;
- ❖ aux pays de séjour : en palliant les difficultés de recrutement des entreprises dans certains secteurs (métiers en tension, emplois non pourvus) ;
- ❖ aux pays d'origine : lutte contre le chômage, transferts d'argent, retour des compétences accrues par l'expérience migratoire, transfert technologique, réseau international, etc.

Le projet THAMM OFII comporte quatre objectifs spécifiques. Le troisième porte sur la coopération de la Tunisie, en tant que pays d'origine de personnes qualifiées, avec les pays européens de destination.

OS1 : promouvoir des programmes de mobilité circulaire

OS 2 : l'attractivité du territoire tunisien est développée aux yeux des compétences expatriées

OS 3 : la coopération entre les administrations tunisiennes et françaises/européennes, autour des métiers en tension est renforcée

Résultat 1 : la demande extérieure est prise en compte, conformément à la stratégie nationale pour l'emploi à l'international de la Tunisie.

Résultat 2 : La coopération relative aux métiers en tension est modélisée à travers une filière et un métier pilotes.

OS 4 : l'employabilité en Tunisie et à l'étranger (France) des demandeurs d'emploi qualifiés est renforcée

Connaissance et anticipation des besoins en compétences

L'ensemble du projet THAMM OFII est conçu dans le cadre de la Stratégie nationale pour l'emploi à l'international (SNEI) produite avec le soutien du projet THAMM et présentée le 9 février 2021. Les activités visent notamment à garantir aux Tunisien(ne)s souhaitant migrer des voies organisées et sécurisées, à mettre en place des mécanismes de veille orientés vers les mutations du marché du travail international et à adapter le système de formation en conséquence (version de janvier 2021, pp. 29 et 30).

La SNEI préconise notamment « la mise en place d'une veille stratégique permettant de suivre les dynamiques de l'emploi à l'international » avec comme préalable la restructuration du système d'information nationale. Aussi le projet THAMM OFII prévoit-il d'accompagner la constitution d'une cellule de veille opérationnelle et centrée sur les métiers en tension. Cette cellule à caractère durable est en cours de mise en place à travers un processus participatif. Elle est formée pour suivre l'évolution du marché du travail en Tunisie et dans les pays européens partenaires ainsi que pour anticiper les besoins à venir. Elle devra notamment prévenir les conséquences sur le marché intérieur des pénuries de compétences constatées ou prévisibles sur les marchés extérieurs. Elle sera dotée d'une base de données permettant de rassembler et de partager l'information. La cellule est composée des structures publiques et privées ainsi que des organisations fondées à produire, obtenir ou traiter des données relatives au marché du travail. Elle est hébergée au sein de l'Observatoire national de l'emploi et des qualifications (ONEQ), qui en assure le leadership, et elle est gouvernée par un comité de pilotage (COFIL). Des comités techniques seront créés à la demande, en vue d'étudier des problématiques spécifiques.

Projet pilote de coopération dans le domaine de la réadaptation et du placement des aides-soignants en France

3

Le projet pilote de coopération entre le ministère tunisien de la Santé et le projet THAMM OFII a pour objectif de faciliter le recrutement de personnel tunisien qualifié dans le secteur de la santé par les employeurs français.

L'OFII, en collaboration avec ses partenaires, recensera les besoins spécifiques en compétences des employeurs français. Le ministère de la Santé tunisien, fort de son expertise en formation professionnelle, assurera la mise en œuvre de programmes de formation sur-mesure pour répondre à ces besoins.

Ces formations complémentaires aux diplômes pertinents, d'une durée maximale de trois mois, seront dispensées par groupes à une centaine de jeunes Tunisiens, jusqu'à fin 2025. Les programmes de formation porteront sur l'acquisition de soft skills indispensables au milieu professionnel, le perfectionnement en langue française, une immersion dans la culture française et l'approfondissement des compétences techniques spécifiques identifiées par les employeurs.

Dans le cadre de ce projet pilote, il est nécessaire de sélectionner 100 candidats parmi les chercheurs d'emploi tunisiens inscrits sur les listes d'attentes des directions régionales de la santé ayant suivi des formations assurées par des institutions de formation publiques ou privées et obtenu un diplôme d'auxiliaire de la santé délivré par le ministère de la Santé, conformément aux dispositions du décret n°2008-3206 du 6 octobre 2008 fixant le cadre général du régime des études dans les écoles des sciences infirmières et les conditions d'obtention du diplôme d'auxiliaire de santé.

II - MISSION ET EXPERTISE DEMANDÉE

1. Objectifs de la mission

L'expertise recherchée ici est privée et relative à l'analyse et le dimensionnement des besoins en compétences paramédicales, en se concentrant sur les métiers d'aide-soignant et d'auxiliaire de vie, en Tunisie et dans 5 pays de l'UE notamment en France. Sous la supervision du coordinateur du projet THAMM OFII en charge de la coopération autour des métiers en tension, l'expert identifiera l'ensemble des acteurs concernés, réunira la documentation nécessaire et rédigera une étude devant servir de base à la réflexion. L'expert apportera une analyse transversale ainsi que des éléments de prospective, il partagera ensuite ses observations avec les partenaires du projet THAMM OFII.

Les objectifs spécifiques de ladite étude sont notamment les suivants :

- Comprendre le contexte socioéconomique des métiers d'aide-soignant et d'auxiliaire de vie dans les deux contextes.
- Analyser le cadre juridique et réglementaire encadrant ces métiers dans les deux contextes.
- Recenser et localiser les acteurs impliqués dans le secteur paramédical (pour les métiers d'aide-soignant et d'auxiliaire de vie) dans les deux contextes.
- Étudier les marchés de l'emploi pour les aides-soignants et les auxiliaires de vie, en identifiant les compétences les plus recherchées (cartographie).
- Décrire les conditions salariales par métier et par pays.
- Identifier les besoins en recrutement immédiats et futurs dans les deux contextes.
- Cartographier l'offre de formation en Tunisie.
- Analyser le profil d'agent des services hospitaliers (ASH) en termes de compétences requises et comparer les programmes de formation tunisiens avec les programmes européens.
- Évaluer l'évolution de la demande en Tunisie, avec la montée du marché du tourisme médical, les délocalisations des EHPADs européens en Tunisie et l'augmentation des besoins locaux due au vieillissement de la population.
- Identifier les institutions et acteurs pertinents pour le placement dans les pays étudiés de l'UE dans des emplois décents.
- Dresser un état des lieux des points forts et des points faibles de la Tunisie, prenant en compte les opportunités et les risques face au développement du marché de l'emploi paramédical (pour les métiers d'aide-soignant et d'auxiliaire de vie).
- Formuler des recommandations pour améliorer la performance des dispositifs de formation et de placement des personnels de santé (pour les métiers d'aide-soignant et d'auxiliaire de vie).

2. Livrables attendus

Livrable 1 : Une note méthodologique détaillée

Cette note décrira de manière claire et précise la méthodologie employée pour réaliser l'étude. Elle expliquera en détail le processus de mise en œuvre du diagnostic et de l'analyse, les approches et les outils utilisés, ainsi que le plan de travail détaillé. Cette note permettra aux parties prenantes de comprendre clairement la démarche suivie et de s'approprier les résultats de l'étude.

Livrable 2 : Un rapport préliminaire du diagnostic et de l'analyse

Ce rapport présentera les premiers résultats de l'analyse menée par l'expert. Il inclura une description des besoins en compétences paramédicales en Tunisie et dans les pays étudiés de l'UE, une analyse des tendances de recrutement dans le secteur de la santé dans les pays étudiés de l'UE, une cartographie de l'offre de formation dans les deux contextes pour les métiers paramédicaux (pour les métiers d'aide-soignant et d'auxiliaire de vie), ainsi que des recommandations préliminaires pour améliorer la performance des dispositifs de formation et de placement des personnels de santé. Ce rapport préliminaire permettra aux parties prenantes de réagir et de fournir des commentaires avant la finalisation du rapport final.

Livrable 3 : Un support de présentation PPT pour l'atelier de restitution

Ce support de présentation sera utilisé lors de l'atelier de restitution des résultats de l'étude. Il permettra à l'expert de présenter les résultats de manière claire et concise.

Livrable 4 : Un rapport final exhaustif

Ce rapport final reprendra l'ensemble des résultats de l'étude et des recommandations formulées par l'expert, comprenant :

- Une cartographie détaillée des besoins en compétences paramédicales (pour les métiers d'aide-soignant et d'auxiliaire de vie) en Tunisie et dans les pays étudiés de l'UE. Cette cartographie permettra de visualiser clairement les métiers les plus demandés et les compétences requises pour chaque pays.
- Une analyse approfondie des tendances de recrutement dans le secteur de la santé (pour les métiers d'aide-soignant et d'auxiliaire de vie) dans les pays étudiés de l'UE. Cette analyse décrira les métiers les plus recherchés, les formations pertinentes, les opportunités d'emploi et les niveaux de salaires.
- Une cartographie complète de l'offre de formation en Tunisie et dans les pays étudiés de l'UE pour les métiers d'aide-soignant et d'auxiliaire de vie. Cette cartographie permettra d'identifier les programmes de formation disponibles et de les comparer en fonction des critères pertinents.
- Des recommandations concrètes et spécifiques visant à améliorer la performance des dispositifs de formation et de placement des personnels de santé (pour les métiers d'aide-soignant et d'auxiliaire de vie). Ces recommandations s'appuieront sur les résultats de l'analyse et prendront en compte les enjeux des deux contextes (Risque de rareté ou de pénurie ; Opportunités de reprendre la formation par les institutions publiques ou privées ; Impact de l'ouverture du marché de la formation à des spécialités annexes ; etc.)

En plus de ces livrables standard, l'expert pourra également produire d'autres documents à la demande des parties prenantes, tels que des fiches métiers ou des notes de synthèse.

3. Profil recherché des experts

L'expert mobilisé pour cette mission devra posséder les compétences suivantes :

Qualifications requises

- Diplôme de niveau Bac+5 ou équivalent en sciences économiques, sciences sociales, politiques publiques, management des établissements de santé, ou spécialité apparentée et disciplines similaires.
- Formation complémentaire en analyse de marché de l'emploi ou en migration serait un atout.
- Connaissances reconnues en organisation des services de soins et en développement des ressources humaines de santé serait un atout.

Expériences professionnelles

- Expérience d'au moins 5 ans dans la stratégie de formation professionnelle, l'analyse des politiques publiques de l'emploi ou la planification stratégique.
- Réalisation d'au moins 2 études sur les thématiques de la formation, de l'éducation, de l'emploi, ou des stratégies sectorielles.
- Bonne connaissance des politiques de migration et de protection sociale.
- Participation à des projets de coopération internationale entre pays du Sud et pays de l'Union européenne.
- Implication dans la définition ou la révision de fiches métiers/fiches compétences dans le secteur paramédical (notamment aides-soignants et auxiliaires de vie) serait un atout.
- Expérience dans des contextes de réforme des systèmes de santé ou d'adaptation des formations aux besoins du terrain serait un atout.

Compétences clés

- Excellente maîtrise de l'analyse socioéconomique appliquée aux marchés du travail nationaux et internationaux.
- Expertise en analyse statistique, cartographie des compétences et rédaction analytique.
- Très bonne compréhension des enjeux de mobilité circulaire et de transfert de compétences.
- Connaissance approfondie des systèmes de santé en Tunisie et en France, notamment sur les parcours de formation et les normes d'exercice des métiers paramédicaux.
- Capacités de coordination avec des parties prenantes institutionnelles (ministères, agences nationales, partenaires européens).
- Maîtrise parfaite du français écrit et oral.

4. Modalités de sélection

Critères d'évaluation	Sous-critères	Points
1. Offre technique <i>(Méthodologie & plan d'action)</i>	Clarté et pertinence de la méthodologie proposée (outils d'analyse, calendrier, mobilisation des acteurs, etc.) Cohérence du chronogramme d'intervention et des livrables	30
Sous-total offre technique		30
2. Profil de l'expert	Qualifications, expériences et compétences	50
Sous-total profil expert		50
3. Offre financière	(offre moins disant /offre proposée) x 20	20
Sous-total offre financière		20
	TOTAL	100

5. Durée de la mission et modalités d'exécution

- **Lieu** : Tunisie (Tunis principalement), avec travail à distance complémentaire.
- **Période de réalisation** : **Juin – Juillet – Août - Septembre 2025.**
- **Coordination** : Sous la supervision de l'OFII Tunisie et en lien avec les ministères concernés.

III. MODALITÉS DE CANDIDATURE

Les soumissionnaires sont priées de soumettre les documents suivants :

- **Une offre technique, au format PDF (max. 15 pages)**
- **Le CV de l'expert**
- **Une offre financière**, exprimée en Dinars tunisiens, hors TVA et TTC
- **Une copie récente du RNE**

Le dossier de candidature doit être envoyé à l'adresse suivante :

faycal.dchicha@ofii.fr et thammofii@gmail.com

en précisant en objet : **Candidature – Etude besoins en compétences paramédicales - THAMM-OFII – [Nom de votre structure]**

La date limite de réception des candidatures est le **13 juin 2025 avant minuit.**